

Observation N°3

Michel SAILLANT



LE 02 Décembre 2019

A Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique de remise en activité de la carrière SERRE A ST PANTALEON

Suite à la lecture du dossier d'enquête publique des carrières SERRE j'ai été surpris que ma propriété soit citée comme point de référence dans les mesures des nuisances sonores.

En effet je n'ai jamais été informé et donc je n'ai jamais été présent ni moi ni un de mes représentants lors de ces mesures et cette situation me fait douter de la crédibilité de ces mesures.

A ma connaissance l'extraction a été arrêtée en 2007 au profit de l'activité de taillerie les mesures ont été faites en Mai 2011 et Février 2017 donc la carrière n'était pas en pleine activité j'aimerais donc qu'il soit précisé ce qui a été mesuré par le cabinet PRONETEC

Pour les prochaines mesures il est impératif pour leur crédibilité que la carrière et la taillerie soient en fonctionnement avec des représentants des riverains aussi bien sur les différents points sélectionnés que dans la carrière et dans la taillerie pour attester d'une activité normale.

En espérant que vous accorderez un vif intérêt à ce courrier, je reste à votre disposition pour en discuter si besoin.

Michel SAILLANT

